

## **Export des observations de l'enquête publique du 19/01/2018 15:36**

### **Observation n° 44 du 19 janvier 2018 - 14:50**

#### **Défavorable**

*Auteur : anonyme*

Bonjour,

Quand on vit du tourisme (2ème activité économique dans la région) et que l'on vend un territoire aux paysages exceptionnels il est dommage de mettre cette activité en péril par des retombées économiques locales liées aux éoliennes plus que mineures. Faisons les bons choix et préservons nos milieux naturels pour assurer notre avenir économique en milieu rural.

---

### **Observation n° 45 du 19 janvier 2018 - 15:11**

#### **Défavorable**

Auteur : Gilles Forhan

Bonjour monsieur le commissaire enquêteur

j'ai relu attentivement le dossier impact partie 2 et j'ai découvert page 188 que le parc éolien est sûrement dans un endroit plus venté que dans le reste de la France:

la production annuelle de 33 GWh par an pour 13,8 MW installés correspond à un facteur de charge de 27,4% ce qui est largement supérieur à la moyenne nationale.

Je pense personnellement que la production annuelle ne dépassera pas -les bonnes années - 24 GWh

il y a là, manifestement, volonté de tromperie.

Voilà pourquoi je pense que ce parc éolien ne sera rentable que pour le promoteur et participera très peu à la transition énergétique

je persiste à dire mon opposition à ce parc

bien cordialement

Gilles Forhan

professeur de mathématiques à la retraite

---